

Income
Société par actions simplifiée au capital de 141 160 euros
Siège social : 59 avenue du Brézet
63100 CLERMONT-FERRAND
RCS CLERMONT-FERRAND 871 200 069

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES ASSOCIES

DU 01 JUILLET 2025

*L'an deux mille vingt-cinq,
Le premier juillet,
A quatorze heures,*

Les associés de la société "Income", se sont réunis en Assemblée Générale, au siège social, sur convocation faite par lettre nominative adressée à chaque associé.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé participant à l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Thibault LAURENT, en sa qualité de gérant de la société KAPAMA, Présidente de la Société.

La feuille de présence, certifiée exacte par le Président, permet de constater que les associés présents ou représentés possèdent plus des deux tiers des voix attachées aux 7 058 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- le rapport du Président,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- **Nomination d'un nouveau Directeur Général et fixation de ses pouvoirs,**
- **Pouvoirs en vue des formalités.**

Le Président donne lecture de son rapport.

Puis il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de nommer en qualité de Directeur Général à compter de ce jour et sans limitation de durée :

- **La société « HOLDING ENGN »,**
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 €,
Dont le siège social est 59 avenue du Brézet, 63100 CLERMONT-FERRAND,
Immatriculée au RCS de CLERMONT-FERRAND sous le numéro 939 762 159.

Le Directeur Général disposera des mêmes pouvoirs de direction que ceux attribués au Président et disposera du pouvoir de représenter la Société à l'égard des tiers.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Jimmy GUERIN, au nom de la société HOLDING ENGN qu'il représente, accepte les fonctions de Directeur Général et déclare, tant pour lui-même que pour sa société, qu'il remplit les conditions légales et réglementaires pour leur exercice.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

* *

*

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et le nouveau mandataire social nommé.

Le Président
Pour la société KAPAMA
Monsieur Thibault LAURENT,

Pour la société HOLDING ENGN
Monsieur Jimmy GUERIN
"Bon acceptation des fonctions de Directeur Général"

" Bon pour acceptation des fonctions
de Directeur Général."